



**MAIRIE
VAUJANY**

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

ELUS : 11
EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 7
VOTANTS : 8
POUR : 8
ABSTENTION : 0
CONTRE : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix juin à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. GENEVOIS Yves, Maire.

Date de la convocation : 4 juin 2024

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Bruno AVEQUE, Brigitte ARNAUD, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Jean-Luc BASSET, Eric DOURNON, Jacques JOUANS et Nadine VERNEY

Pouvoir : Jacques JOUANS à Elvina SAVIOUX

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Délibération n° 06-100624-12 : Pôle Enfance – ALSH: Convention avec la Commune d'Allemond pour la location de matériels à la Base Nautique du Verney pendant la saison d'été 2024

Dans le cadre de la programmation des activités de l'ALSH, le Conseil Municipal est informé de la nécessité de conclure une convention avec la Commune d'Allemond pour la location de matériels à la Base Nautique du lac du Verney.

- Location d'un pédalo 4 places 1 heure : 2,50 € par enfant
- Location d'un pédalo 4 places ½ heure : 2,00 € par enfant
- Location d'un canoë 3 places 1 heure : 2,00 € par enfant

Le projet de convention est joint à la présente délibération.

Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés;

- Approuve la convention avec la Commune d'Allemond pour la location de matériels à la Base Nautique du lac du Verney pendant la saison d'été 2024 ;
- Dit que les crédits sont prévus au budget communal M57 2024 ;
- Donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision et la signature des documents à intervenir.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le

Le Maire

Yves GENEVOIS

